Réchicourt-le-Château

Bulletin municipal

Année 2010 - N° 28

Sommaire / Edito

1 / 2
- Info-Pratiques.

3
- Budget 2010 et finances.

4 / 5
- Travaux.

6
- Action d'Insertion Professionnelle.

7 / 8
- Evénements locaux.

9
- Gîte rural " Le Pré Florentin ".

10
- Animations Nature "Au bord de l'étang".

11
- Les Insolites de la Marionette.
- Les Maisons fleuries.

12
- Les Maisons primées en 2010.

13
- Décisions des Elus.

14
- La C.C.P.E. vous informe.
- Découverte exceptionnelle
- En visite à Réchicourt.

15
- La vie scolaire.

16
- Plan Local d'Urbanisme.
- Bataville.

17
- Bataville.

18
- Site Internet.
- Assainissement.
- A l'Honneur.

19 à 24
- Activités Associatives.

24
- Sœur Bernardine.

25
- Etat-Civil.

Avec cette fin d'année 2010, s'achève aussi la première décennie de ce nouveau siècle. L'heure est venue de faire le bilan.

En dix ans beaucoup d'évènements, douloureux parfois voire pénibles, redonnant de l'espoir à d'autres moments. On n'oublie pas le bug informatique de l'an 2000 que l'on nous annonçait et qui, heureusement, a été sans effet.

Au cours de ces dix années, nous avons vécu deux élections présidentielles, deux élections législatives, deux élections cantonales, deux élections municipales.

Pour Réchicourt-le-Château le tribut à payer fut lourd avec la disparition de BATA en 2001. Dans la foulée, la population Réchicourtoise a baissé, le taux de chômage a augmenté et le budget communal s'est trouvé fortement grevé avec la chute de son revenu principal : la taxe professionnelle.

L'implantation de plusieurs unités sur le site de Hellocourt a redonné peu à peu du baume au cœur aux habitants de la Cité ; certes ce ne sont plus les flux de personnes d'avant le dépôt de bilan, mais toutes les structures se trouvant sur le site sont occupées.

Je remercie tous les acteurs professionnels d'y avoir cru et d'avoir investi sur cette plate-forme industrielle permettant de pérenniser des emplois sur la région.

Durant la décennie, 34 jeunes couples se sont unis devant le drapeau de la République - 55 bébés ont fait la joie de leurs parents et grands-parents, mais hélas 54 personnes nous ont quittés. Parmi elles, deux adjoints honoraires Messieurs MEREL Jean et JAMBOIS Robert et un adjoint en activité Monsieur CAMBAS Guy.

En 2010, l'équipe municipale de Réchicourt-le-Château, a entrepris la réfection de bâtiment communaux en vue de la mise en location et bien d'autres actions tant sur le plan environnemental, culturel, cultuel, éducatif et associatif.

En 2010, l'insécurité qui régnait sur notre commune a baissé de près de 50%. Il reste du travail à accomplir. Nous continuerons, avec les services de la Gendarmerie, de travailler pour rétablir la normalité.

Comme déjà dit, il nous faut des témoignages. Différentes méthodes existent, si les gens craignent des menaces ou des représailles qu'ils viennent me trouver et je leur indiquerai la marche à suivre.

En 2010 la transformation du Plan Local d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme se poursuit. Le dossier devrait aboutir avant la fin du 1er semestre 2011.

L'important projet « assainissement » est lancé. Les premières études sont engagées à la cité comme au village.

Je ne terminerai pas cet édito, sans oublier de féliciter les responsables des associations qui se mobilisent pour faire vivre leurs activités et remercier les bénévoles qui ont relancé l'association sportive et formé une nouvelle équipe de foot, qui d'ailleurs se comporte fort bien.

Gardons notre optimisme, je souhaite aux nouveaux retraités une longue et paisible retraite, aux sans emplois une reprise rapide de leur activité professionnelle, aux étudiants pleine réussite dans leur projets, et pour ceux qui hélas ont perdu un être cher je leur adresse mes sentiments les plus attristés.

Je vous souhaite à toutes et à tous chers concitoyens une bonne et heureuse année 2011.

Gérard KELLE, Maire

Rédaction des articles : G. Kelle, Maire, A. Tonegutti Secrétaire de mairie, les Présidents des associations.
Photos : Mairie de Réchicourt-le-Château, le Syndicat d'Initiative de Lagarde, les Associations, M. Cl. Payeur, correspondant du Républicain Lorrain.
Conception et Impression : Impressions ZAFFAGNI - Site Industriel Hellocourt - 57770 MOUSSEY - www.imprimerie-zaffagni.com

Mairie

Tél : **03.87.24.60.32**
Heures d'ouverture au public :
- lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.
- le samedi de 9 h à 11 h.

Permanence du Maire :
- le samedi de 9 h à 11 h.

Agence postale communale

Tél : **03.87.07.87.84**
- lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 10 h à 12 heures.
- le samedi de 9 h à 11 h.

Bibliothèque Jean -Marie PELT

Tél : **03.87.24.75.89**
Les bénévoles tiennent leurs permanences à la salle socio-éducative chaque mardi de 16 h à 19 h.
L'abonnement individuel est fixé à 5,00€ l'année.

Gratuit pour les moins de 16 ans

Centre de soins

Tél : **03.87.24.60.59**
lundi et vendredi de 8 h à 12 h.

Communauté de Communes du Pays des Étangs

Tél : **03.87.07.42.02**
Horaire d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et
de 13 h à 17 h.

Assistantes maternelles agréées

- ERMANN Martine : **03.87.24.68.33**
- LIMON Yolande : **03.87.24.66.93**
- RIFFET Sophie : **06.16.92.17.09**
- THOMAS Valérie : **03.87.24.65.64**
- TIHA Séverine : **03.87.07.96.99**

Recensement militaire

Les jeunes (filles et garçons) doivent s'inscrire pour le recensement militaire dès qu'ils ont 16 ans, dans le mois de leur anniversaire.

Ils doivent se présenter à la mairie. Se munir du livret de famille des parents.

Inscriptions scolaires

Elles se font en Mairie.
(en juin pour l'année scolaire suivante).
Les parents doivent se munir de leur livret de famille.

Une attestation d'inscription sera fournie ; elle est destinée à être remise à l'école où sera scolarisé l'enfant.

Téléphones utiles :

Écoles maternelles :
03.87.24.70.49 (village)
03.87.24.64.85 (Bataville)

Écoles primaires :
03.87.24.70.50 (village)
03.87.24.61.81 (Bataville)

Vie paroissiale

Des relais paroissiaux sont en charge de l'organisation des offices religieux.
En cas d'absence de Monsieur le Curé (**03.87.24.60.19**) s'adresser à :

VOIRIN Annie : **03.87.24.64.17**
STEPHAN Annelise : **03.87.24.63.33**

Communauté religieuse :
03.87.24.69.17

Collecte ordures ménagères et bacs de tri séléctif

Déchets ménagers : le mardi matin.

Tri : le mercredi des semaines paires.

Jour férié : la collecte du jour férié est systématiquement reportée au lendemain.

Sortir toujours les poubelles la veille au soir.

Pour être collectés, vous devez respecter les points de regroupement.

Rentrer les bacs si l'on a raté le ramassage.

Ouverture de la déchetterie :

lundi et vendredi de 14 h à 18 h
mercredi de 9 h à 12 h
samedi de 13 h à 17 h.

Rappel

Si vous êtes nouveaux habitants de Réchicourt-le-Château, vous devez vous présenter à la mairie. Le secrétariat a besoin de vous connaître afin de mettre en conformité les divers documents administratifs vous concernant et d'en vérifier l'exactitude (listes électorales, fichier population…)

Merci par avance.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le comptage de la population suite à l'enquête de recensement réalisée en 2010 sur le territoire de la commune de Réchicourt-le-Château a donné les résultats suivants (confirmés par l'INSEE)

Districts	Nombre de logements	Nombre de résidents
Village	205	391
Bataville	120	193

A la date du 21 janvier 2010, date effective de prise en compte de la population, on dénombre 584 habitants à Réchicourt-le-Château.
Pour mémoire en 2005, Réchicourt-le-Château comptait 558 habitants (village et Bataville confondus).

Informations

TARIFS DE LOCATION DU GITE

Le Week-end,
du vendredi soir au dimanche soir : 160,00€

La semaine, *basse saison : 300,00€*

La semaine, *haute saison : 370,00€*
(juillet / août)

Pour les modalités pratiques de réservation, s'adresser à la mairie.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE

Un tableau fixant les différents tarifs et possibilités de location est disponible à la mairie.

Des tarifs préférentiels sont accordés aux habitants de la commune.

LOCATION DE MATERIEL

La commune a fait l'acquisition de bâches et tentes qui peuvent être louées aux associations comme aux particuliers qui en feront la demande à la mairie

CONCESSIONS CIMETIERE

Le tarif des concessions au cimetière ont été fixées par délibération de conseil Municipal

- *tombe simple : 50,00€*
- *tombe double : 100,00€*
- *columbarium : 1200,00€*

Les concessions sont attribuées pour une durée de trente années.

A NOTER :

DIVAGATION DES CHIENS

La divagation des chiens est interdite à moins qu'ils ne soient tenus en laisse.

Attention à nos animaux. Veiller à ce qu'ils ne saccagent pas les massifs de fleurs, à ce qu'ils ne salissent pas les trottoirs, les espaces publics.

LE BRUIT

L'utilisation des machines bruyantes susceptibles de causer une gène pour le voisinage est réglementée.

Les horaires à respecter pour l'emploi d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses.) sont les suivants (rappelés régulièrement par le biais du flash infos).

- *du lundi au vendredi de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30.*
- *le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.*
- *le dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h.*

ECLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez le non fonctionnement d'un luminaire, en informer la mairie qui transmettra au service gestionnaire ayant en charge le réseau.

ACTES D'INCIVILITE

Les problèmes d'incivilité sont de plus en plus nombreux dans toutes les communes…

Réchicourt-le-Château n'est pas épargnée. Nous avons constaté des dégradations de l'éclairage public, des tags et des graffitis sur les bâtiments communaux, des bris de glaces, des vols de plantes et de jardinières, de décorations de Noël…

Des plaintes sont régulièrement déposées à la gendarmerie. Merci à chacun d'être vigilant et responsable.

Mairie de Réchicourt-le-Château

Tél. : 03.87.24.60.32

Fax : 03.87.24.65.49

Mail : mairie-rechicourt@wanadoo.fr

La commune a été une nouvelle fois récompensée pour ses efforts en matière de fleurissement, dans le cadre du concours départemental « Je fleuris la Moselle ».

Budget 2010

Le budget 2010 a été étudié en commission des Finances puis adopté lors de la séance du conseil municipal du 29 MARS 2010.

Etaler un budget est toujours un exercice difficile car il faut concilier les restrictions budgétaires et les besoins des habitants.

Avec l'aide de l'Etat, du Département, de la Région, grâce également à des subventions exceptionnelles du Ministère de l'Intérieur, nous avons pu réaliser des travaux d'investissement importants et ce sans augmentation des taux d'imposition.

DÉTAIL DU BUDGET 2010 DE LA COMMUNE

Dépenses de FONCTIONNEMENT

Libellés des comptes	Montants votés	%
Charges à caractère général	86.500€	25,97%
Charges de personnel et charges sociales	153.300€	46,02%
Autres charges de gestion courantes	71.300€	21,40%
Charges financières	10.600€	3,18%
Virement à la section d'investissement	11.400€	3,43%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**333.100€**	**100,00%**

Recettes de FONCTIONNEMENT

Libellés des comptes	Montants votés	%
Produits des services	22.700€	6,81%
Impôts et taxes	121.500€	36,48%
Dotations et participations	158.500€	47,58%
Autres produits de gestion courantes	30.400€	9,13%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**333.100€**	**100,00%**

Dépenses d' INVESTISSEMENT

Libellés des comptes	Montants votés	%
Remboursement d'emprunts	31.000€	20,77%
Opérations d'Equipement (travaux)	99.090€	66,40%
Déficit d'Investissement reporté	19.140€	12,83%
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**149.230€**	**100,00%**

Recettes d' INVESTISSEMENT

Libellés des comptes	Montants votés	%
Dotations - Fonds divers	15.830€	10,61%
Subventions d'investissement	39.000€	26,14%
Emprunt contracté	83.000€	55,61%
Virement à la section de Fonctionnement	11.400€	7, 64%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	**149.230€**	**100,00%**

POUR MÉMOIRE, PRÉVISION ET EXÉCUTION DU BUDGET 2009

SECTIONS BUDGETAIRES	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses de FONCTIONNEMENT	348.730,00	320.221,01
Recettes de FONCTIONNEMENT	348.730,00	325.057,08
Dépenses d'INVESTISSEMENT	152.360,00	79.111,86
Recettes d'INVESTISSEMENT	152.360,00	92.848,13

LES TAUX D'IMPOSITION VOTÉS (IDEM À CEUX DE 2009)

NATURE DES TAXES	TAUX VOTÉS	PRODUIT CORRESPONDANT
Taxe d'habitation	4,20%	19.803€
Taxe foncière sur les propriétés bâties	7,25%	37.570€
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	22,72%	11.692€

En 2010, les communes n'ont plus à voter de taux de taxe professionnelle ; celle ci étant supprimée. En contrepartie elles reçoivent une « compensation-relais » versée par l'Etat. A ce titre, pour l'année 2010, la somme de **40.538€** a été versée à la commune.

Travaux 2010

ESPACE CINERAIRE

Un nouvel espace cinéraire est en place au cimetière depuis le mois d'avril. Identique à celui créé en 1997, le columbarium est divisé en 8 cases et chaque case peut recevoir 1 à 6 urnes cinéraires.

La concession d'une case est délivrée pour une période de 30 années pour un montant de 1 200,00€

Travaux de Bâtiments

LOGEMENTS COMMUNAUX

Ancien bureau de Poste

L'ancien local administratif du bureau de Poste a été transformé en studio. Il est loué depuis le mois de juillet. Le logement au 1er étage de la mairie a été restauré et est occupé depuis ce 1er février.

Logement 1er étage mairie

PRESBYTERE

Les 24 fenêtres du presbytère ont été remplacées et toute l'installation électrique a été remise à neuf.

A la suite de ces travaux, la rénovation intérieure à été entreprise et ce avec le concours de jeunes en insertion professionnelle (voir article page 6)

les peintures, les tapisseries de toutes les pièces ont été rafraîchies ; les parquets rénovés ou renouvelés.

TRAVAUX SUR LE BATIMENT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION

A la suite de la tempête du 28 février 2010 des dégâts importants ont été constatés sur le bâtiment de la communauté religieuse. Les travaux de réparation ont été faits au mois d'avril. Ils sont pris en charge par le Centre Communal d'Action Sociale, budget annexe de la commune, dédommagés au titre de l'assurance qui couvre les risques liés au bâtiment.

ATELIER COMMUNAL

août 2010 : pose d'une nouvelle toiture sur le local abritant le matériel communal.

Les ouvriers communaux ont par la suite amélioré l'intérieur du bâtiment : pose d'un faux plafond, de matériaux isolants pour les parois et ont condamné une entrée secondaire devenue inutile.

TRAVAUX DE VOIRIE ET AMENAGEMENTS

La tempête a également fait des dégâts à Bataville, où des arbres tombés sur la chaussée ont dû être rapidement dégagés par les ouvriers communaux le dimanche 28 février 2010.

La rigueur de l'hiver n'a pas épargné les routes communales. Les fauteurs de trouble sont le gel, qui fait éclater l'enrobé, et le sel, très corrosif. Il a fallu panser les plaies et réparer les nids de poule route de Foulcrey, route de l'Etang et certaines routes à Bataville.

Octobre 2010 :

C'est maintenant chose faite : le gîte « **le Pré Florentin** » a sa propre identité avec la délimitation de la propriété côté jardin.

Action d'Insertion Professionnelle

Depuis le 06 septembre 2010, et jusque mi-février 2011, des stagiaires sont accueillis dans la commune dans le cadre d'une action d'insertion professionnelle désignée sous l'intitulé :
« **MOBILITÉ ET INSERTION AU PAYS DES ETANGS** ».

Cette action est née de la volonté de la commune, face à un gros problème de mobilité dans notre secteur et qui fait suite à une proposition de la PAIO.

Cette action de formation permet à des jeunes stagiaires, éloignés de l'emploi, tous issus du territoire intercommunal, de définir un projet professionnel ou d'approfondir des connaissances acquises, dans les conditions réelles d'exercice du métier.

Elle est financée par le Conseil Régional de Lorraine et par la commune pour la dépense occasionnée par l'acquisition des divers matériaux nécessaires à la réalisation des travaux.

Le groupe EFIC formation, en collaboration avec la PAIO et le Pôle Emploi de Sarrebourg, a été chargé du recrutement des stagiaires et de leur formation sur place par une équipe pédagogique.

L'action a pour fil rouge les travaux de réhabilitation du presbytère avec essentiellement des travaux de peinture, de pose de tapisserie et de revêtement de sol.

Cette partie « travaux » constitue le support pédagogique de l'action ; l'objectif étant l'insertion professionnelle des jeunes.

Une aventure enrichissante pour ces jeunes qui découvrent le monde du travail et leur permet de partager de nouvelles expériences, de développer leurs compétences, de reprendre confiance en eux avec à la clef une réelle chance d'accéder à un emploi durable.

Cette opération n'a pas vocation à s'ériger en modèle, mais vise modestement à aider les plus fragilisés à consolider leur place dans notre société.

Présentation des travaux aux partenaires du projet d'insertion lors de la réunion pour le bilan intermédiaire le 25 novembre 2010

Le presbytère a servi de support pédagogique à l'action de formation.

La salle socio-éducative est un lieu de rencontre privilégié pour des manifestations en tout genre : En 2010, outre les activités habituelles qui y ont été organisées rapportées plus loin par les associations locales, la salle a servi de cadre pour le déroulement d'événements qui méritent d'être soulignés.

Théâtre de la Seille

Le THEATRE DE LA SEILLE et sa compagnie interviennent à la demande des communes pour proposer des spectacles à destination de tout public. Fort des succès remportés les années précédentes lors de sa prestation à Réchicourt, le théâtre de la Seille de Metz a répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité.

Ce dimanche 24 janvier 2010, sous la houlette de Philippe VOIVENEL, Directeur du théâtre, la pièce « **L'AVARE** » de Molière a été jouée devant un public nombreux.

L'association créée en 1988 pour gérer les activités du THEATRE DE LA SEILLE, s'implique dans une action d'insertion sociale.

En employant des personnes en difficulté professionnelle, elle favorise l'aide à l'insertion sociale et le retour à l'emploi pour des jeunes qui en sont tenus éloignés.

La structure se réjouit des résultats obtenus auprès du public et des objectifs atteints pour la réinsertion, avec 30% de retour à l'emploi.

Extrait de "Les 37 sous de Montaudoin"

Après les représentations en novembre 2009 à Fribourg, Gondrexange et Moussey, la troupe théâtrale « La Goutte d'Eau », du cercle des Associations a joué la pièce «**LES TRENTE SEPT SOUS DE MONTAUDOIN**» d'Eugène Labiche.

Des applaudissements nourris du public ont accompagné longuement les acteurs et Philippe VOIVENEL, Directeur du Théâtre de la Seille, qui dirige les comédiens. Un grand merci à lui pour son investissement au sein de l'association.

Extrait de "L'AVARE"

2 représentations de la pièce ont été données par la suite l'une à BLAMONT, l'autre à SARREBOURG.

Au cours de l'année, la troupe (dont les comédiens sont tous amateurs et habitants du canton de Réchicourt) a préparé et mis en scène une nouvelle pièce « **L'AMOUR, A FORT VOLUME, PRIX 3 FRANCS, 50** » d'Eugène LABICHE

Les pièces ont été jouées au mois de novembre successivement à FRIBOURG et à MOUSSEY.

Défibrillateur et prise de conscience

Le 21 mars, la Municipalité avait invité la population Réchicourtoise pour une démonstration du fonctionnement du défibrillateur cardiaque installé depuis peu sur la façade extérieure de la salle. L'acquisition de cet outil a pu se faire grâce à la générosité de la famille de Monsieur LECRIVAIN Gérard ; les dons de 1.100,00€ recueillis à la suite du décès de Gérard (en septembre 2009) ont été intégralement reversés à la commune pour permettre l'achat de l'appareil d'un coût de 1500,00€ ; le Centre Communal d'Action Sociale de la commune a apporté le complément financier nécessaire.

Installé à l'entrée de la salle communale, le défibrillateur est protégé par un boîtier.
La manipulation est facile ; toute personne peut se servir d'un défibrillateur.
La personne secouriste est guidée par écran et voix de synthèse.

La démonstration de l'équipement a été faite par les sapeurs pompiers du Centre de Secours de Gondrexange. D'accès facile et d'utilisation simple cet appareil peut sauver des vies et le public présent s'est montré très attentif aux explications des sapeurs pompiers.

Evénements locaux

Cinéma

Le film « Gainsbourg, vie héroïque », sorti en salle début 2010 a connu le succès que l'on sait. Didier LUPFER, coproducteur de ce film, enfant du village, avait promis une projection à Réchicourt. Promesse tenue.

Samedi 08 mai 2010, la salle socio-éducative était trop petite pour accueillir les nombreux Réchicourtois (et population voisine) trop heureux d'être les spectateurs privilégiés de ce film.

La Municipalité renouvelle ses remerciements à Didier pour sa fidélité au village et lui dit tout le plaisir qu'elle a eu à le recevoir.

Congrégation des sœurs de la divine providence

En septembre 2010, au cours d'une cérémonie organisée à la mairie, la commune a honoré Sœur Bernadette OSTERTAG. Après 10 années, elle quitte le village et rejoint le Couvent de Saint-Jean de Bassel.

Au delà des activités qu'elle menait pour le bien de la Paroisse et de ses paroissiens, elle s'était impliquée très fortement au sein du mouvement ACAT (Action pour l'Abolition de la Torture).

Après le départ de Sœur Bernadette, nous avons accueilli en septembre Sœur Madeleine à qui nous souhaitons une bonne intégration et une belle découverte de la région.

Installée depuis le 07 septembre 2010 au village, elle occupe avec Sœur Rita le logement du Centre Communal d'Action Sociale au 3 Place Général De Gaulle.

Toutes deux mènent des actions sociales et d'entr'aide sur le secteur inter paroissial (qui regroupe 7 villages) ; Sœur Madeleine travaillera prioritairement avec les enfants et Sœur Rita continue d'oeuvrer avec l'équipe de VEA « Vivre l'Evangile Aujourd'hui ».

Gite - Le Pré Florentin

CENTRALE DE RÉSERVATION : Tél : 03.87.37.57.63/69

Le gîte « Le Pré Florentin » est ouvert depuis 2 ans.
Nous avons, au cours de ces deux années, amélioré au fur et à mesure le confort des lieux, et respecté les termes de la charte qui lie la commune au réseau « Gîtes de France et Tourisme Vert ». Les occupants du gîte peuvent, s'ils le souhaitent, formuler leurs observations ou desideratas sur le registre tenu à leur disposition ; les clients semblent satisfaits de leurs séjours ; leurs messages en témoignent

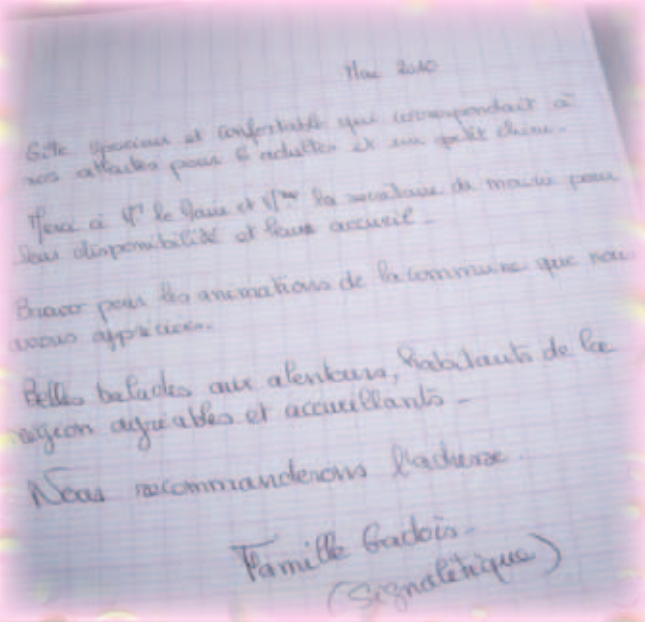
Gîte spacieux et confortable qui correspondait à nos attentes pour 8 adultes et un petit chien.

Merci à M. le Maire et Mme la secrétaire de mairie pour leur disponibilité et leur accueil.

Bravo pour les animations de la commune que nous avons appréciées.

Belles balades aux alentours, habitants de la région agréables et accueillants.

Nous recommanderons l'adresse.

Famille Gadois
(Signalétique)

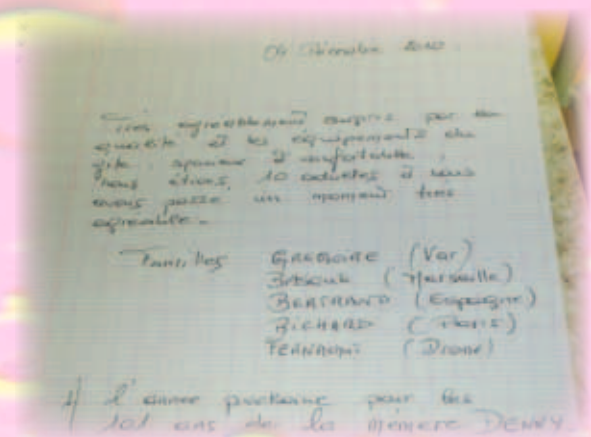
Familles Grégoire (Var)
Jobeux (Marseille)
Bertrand (Espagne)
Richard (Paris)
Tennani (Dijon)

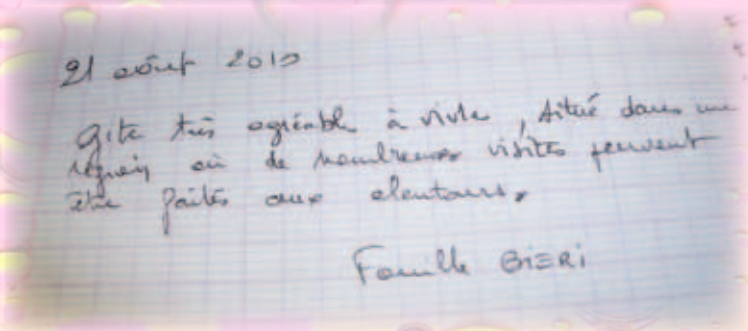
21 août 2013

Gîte très agréable à vivre. Situé dans un village où de nombreuses visites peuvent être faites aux alentours.

Famille Bieri

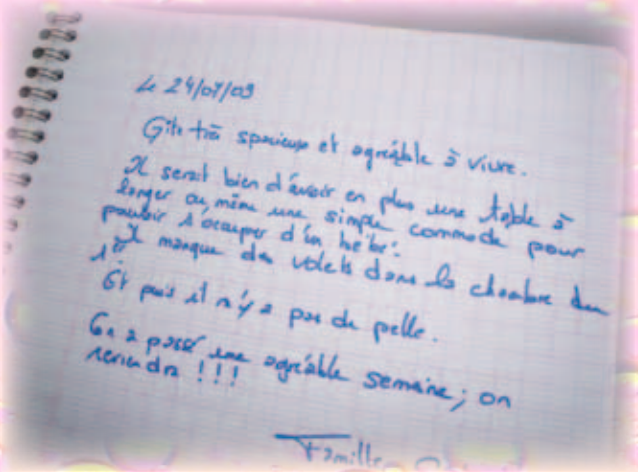
24/07/09

Gîte très spacieux et agréable à vivre.

Il serait bien d'avoir en plus une table à langer ou même une simple commode pour pouvoir s'occuper d'un bébé.

Il manque des volets dans la chambre du 1er.

Et puis il n'y a pas de pelle.

On a passé une agréable semaine ; on reviendra !!!

Famille

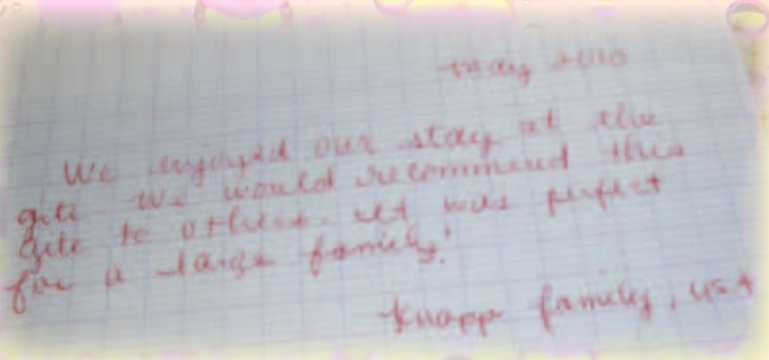
We enjoyed our stay at the gite. We would recommend this gite to others. It was perfect for a large family.

Knapp family, USA

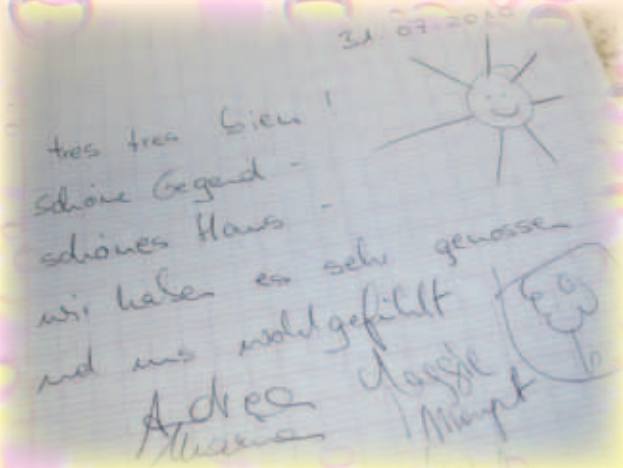
Hier hat es sehr gefallen

En octobre 2010 la délimitation du terrain à l'arrière a été réalisée par les ouvriers communaux, des rideaux occultants ont été posés en cours d'année et les équipements utiles et nécessaires (dont la connexion INTERNET) qui facilitent la vie quotidienne sont venus compléter l'existant.

Animations nature au bord de l'etang

À la découverte de la prairie avec le concours du Conservatoire des Sites Lorrains

La commune de Réchicourt-le-Château et le Conservatoire des Sites Lorrains ont organisé une balade nature du côté du Canal de la Marne au Rhin au bord de l'étang le dimanche 25 juillet dernier, dans le cadre de l'opération « **2010, Année Internationale de la biodiversité** ».

Cette animation a fait suite à l'appel de fonds mené en 2009. En effet, dans un contexte pourtant peu favorable à la citoyenneté et à la générosité, le Conservatoire des Sites Lorrains a pris l'initiative de mobiliser le grand public et ses adhérents afin de protéger durablement le site naturel remarquable de notre commune.

Le succès de la démarche, marqué par une inauguration en septembre 2009 a permis de protéger définitivement le site de 2,67 hectares abritant une plante rare : L'**œillet superbe**.

Guidés par Marie KIEFFER, animatrice nature au Conservatoire des Sites Lorrains, et Gérard KELLE, Maire de la commune, les promeneurs sont allés découvrir les richesses de notre biodiversité tantôt ordinaire, tantôt exceptionnelle aux détours d'un chemin ou d'une prairie !

C'est ainsi que les néophytes ont pu observer une femelle de Lézard des souches et quelques espèces d'orchidées, notamment l'**Orchis bourdon**.

A proximité du site protégé, on a pu observer quelques autres plantes aux origines méditerranéennes comme le Thym serpolet, l'Origan et la Sauge.

Quelques araignées « sauteuses » furent également observées en train de chasser leurs proies à vue.

Pour participer à une animation nature du Conservatoire des Sites Lorrains, rendez-vous sur : www.cren-lorraine.fr

Visiteur insolite

Avant le départ pour la balade, l'œil expert de notre guide avait remarqué un « Oreillard roux », une petite chauve-souris endormie sur le haut de la porte de la chapelle !

Les insolites de la marionnette

avec le concours du Parc Naturel Régional de Lorraine

Malgré une météo peu engageante ce dimanche 29 août 2010, la manifestation organisée par le Parc Naturel Régional de Lorraine en collaboration avec la commune et l'association locale « Les Amis de l'Etang » a connu un beau succès.

L'objectif : faire découvrir ou redécouvrir aux habitants du territoire et aux visiteurs le patrimoine historique et naturel ainsi que les curiosités touristiques de la commune.

Plusieurs partenaires se sont associés pour proposer des animations toute la journée.

Le partenariat avec VNF a permis au public de découvrir le fonctionnement de la Grande Ecluse ; le matin grâce à une visite commentée de l'ouvrage et l'après midi par l'intermédiaire de panneaux explicatifs mis à la disposition des visiteurs.

Pur moment de bonheur à partir de 14 heures 30 puis à 16 heures 30 à l'arboretum avec le spectacle de marionnettes « **Mogrr** » interprété par le comédien Julien Aillet.

Une petite heure de voyage au pays des marionnettes. Un spectacle surprenant et insolite qui a ravi petits et grands !

Sur le site de l'étang, la Société Navig'France de Lagarde accueillait les intéressés à bord d'un bateau mis à disposition pour l'occasion, pour une balade.

Promenades également (mais à pied) guidées par le responsable de l'environnement au parc Naturel Régional de Lorraine, le long des sentiers piétonniers à la découverte de la faune et de la flore,

Pour clore cette journée tant instructive que ludique , des « flamms » attendaient les participants avant le retour chez eux !

Les maisons fleuries

Le Syndicat d'Initiative aux Sources du Sânon a récompensé les lauréats du Concours 2010 des Maisons Fleuries.

La remise des prix, rassemblant les gagnants des 7 communes adhérentes au syndicat, s'est déroulée dans une ambiance conviviale vendredi 24 septembre à la salle des fêtes d'Avricourt. Chaque participant a pu admirer les ensembles fleuris grâce au diaporama projeté et prendre, pourquoi pas, quelques notes pour encore mieux faire l'année prochaine !

Merci à tous ceux qui contribuent à la valorisation de notre cadre de vie : aux habitants qui fleurissent leurs maisons et environnement proche, à l'équipe communale, conseillères municipales et employés qui s'impliquent pour planter, arroser et entretenir les massifs et espaces publics.

Les efforts conjugués de chacun ont permis une nouvelle fois à la commune d'être récompensée et un diplôme d'Honneur lui a été décerné le 11 décembre 2010 dans le cadre du concours départemental « **Je fleuris la Moselle** »

Il est cependant regrettable d'avoir eu à constater des dégradations au niveau des espaces floraux ; des plantations nouvellement mises en place ont été arrachées au village comme à la cité.

Des jardinières ont même été volées !

Des plaintes ont été déposées à la Gendarmerie de Moussey pour ces actes de méchanceté gratuite évidemment mais qui pourtant ont un coût pour la collectivité !

Les MAISONS PRIMEES en 2010

Mme BRUNETTE Marie-France

Mme CLEMENT Evelyne

Mme DEMANGE Paulette

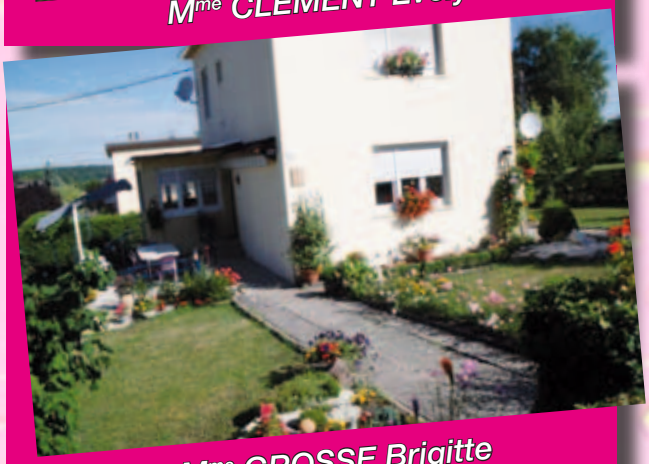

Mme GROSSE Brigitte

Mme KLEIN Christine

Mme MANGIN Martine

Mme MOSSBACH Georgette

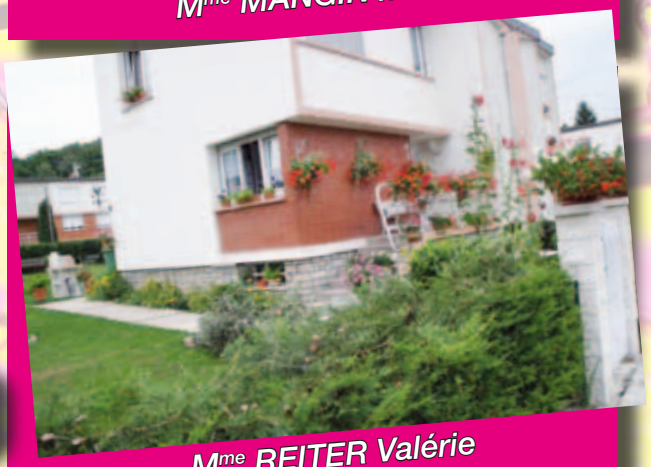

Mme REITER Valérie

Le Syndicat organise également sur notre territoire le concours des maisons illuminées en décembre.
Le jury lors de son passage le 18 décembre dans les rues du village et de la cité a particulièrement remarqué les maisons illuminées de Mesdames et Messieurs Raymond BRUNETTE (rue du Pont de Pierre), Jean-Paul MANGIN (Bataville), Camille MOSSBACH (lotissement St Blaise) et Vincent RIFFET (Grand'Rue).
Les lauréats ont reçu leur prix vendredi 14 janvier 2011 à la salle des fêtes de Maizières les Vic des mains de Monsieur Serge ZIEGLER, Président du Syndicat d'Initiative « Aux Sources du Sânon ».Félicitations aux lauréats

2010 ... Au fil des déliberations du Conseil Municipal

Toutes les délibérations du Conseil Municipal sont transcrites dans un registre tenu à cet effet à la Mairie. Le registre peut être consulté sur place. Il est rappelé que les séances de Conseil Municipal sont publiques.

Ci-dessous les principales décisions du Conseil Municipal en 2010 :

18 FEVRIER

TRAVAUX 2010

Les travaux d'investissement à réaliser dans l'année sont programmés :

-**Travaux de bâtiments** :
réhabilitation du presbytère, rénovation du logement de la Mairie, transformation de l'ancien bureau de Poste en appartement de type « studio ».

-**Construction d'un deuxième columbarium**

Pour financer ces importants travaux, des subventions seront sollicitées auprès de l'Etat, de la Région, du département et du Ministère de l'Intérieur.

ACCORD DE SUBVENTIONS

- à l'Ecole Intercommunale de Musique du Sânon,
- au Souvenir Français – Comité du Pays des Etangs,
- aux Bata Players.

REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Il est décidé de verser aux agents recenseurs le montant de la dotation attribuée par l'Etat à la Commune pour l'organisation des opérations de recensement de la population.

29 MARS

BUDGETS – TAXES COMMUNALES ET EMPRUNT LOYERS COMMUNAUX

Le Conseil approuve le Compte Administratif 2009, le Budget Primitif 2010. Il vote les taux des taxes communales et décide la réalisation d'un emprunt pour le financement des travaux de bâtiments engagés.

Il fixe les montants des loyers pour les logements communaux : Mairie et ancien bureau de Poste, libres à la location au 01 MAI.

20 MAI

BUDGETS DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Approbation des documents budgétaires présentés : Compte Administratif 2009 et Budget Primitif 2010.

CONVENTION ATESAT

Le Conseil demande à bénéficier de l'Assistance Technique fournie par l'Etat aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire.

GITE

La caution à demander aux futurs locataires du gîte communal est revue à la hausse pour pallier aux frais que la commune aurait à débourser en cas de dégradation dans le gîte par les occupants.

24 JUIN

EMPLOI D'INSERTION

Accord pour créer un CUI « CONTRAT UNIQUE D'INSERTION ». L'Etat prend en charge 90% du salaire versé et la commune est exonérée de la quasi-totalité des charges patronales.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Accord pour la réfection de portions de routes, au village, sur le site de l'Etang et à Bataville.

LOCATION DE MATERIEL

Suite à l'achat par la commune d'un ensemble de bâches et rideaux pour tente, le conseil décide de permettre la mise à disposition de ces structures aux associations locales, habitants de la commune ou extérieurs à la commune et fixe le montant de la location.

SUBVENTION

La subvention annuelle servie à la Bibliothèque Municipale « Jean-marie PELT » est reconduite pour 2010.

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE

Il est donné un accord de principe sur un dossier en préparation à Réchicourt. Le projet sera intégré dans la réglementation du Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration.

25 OCTOBRE

TRAVAUX AUX PRESBYTERE

Le Conseil définit les modalités de répartition des frais engagés par la commune (que doivent supportés les Fabriques du secteur inter paroissial) pour la réhabilitation du presbytère.

PROJET D'ETABLISSEMENT POUR PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES A RECHICOURT

Le Conseil Municipal soutient le projet inscrit au schéma gérontologique départemental 2010/2015, visant à la création d'un d'établissement Personnes Agées/Personnes Handicapées vieillissantes sur le territoire communal.

SUBVENTION

Une subvention exceptionnelle est accordée à l'Association Sportive Réchicourtoise qui reprend ses activités après 3 années d'interruption.

Le Conseil Municipal de Réchicourt-le-Château.

Les décisions des élus

A propos de la collecte des ordures ménagères sur le territoire à partir de 2011, la **C**ommunauté de **C**ommunes du **P**ays des **E**tangs communique…..

Redevance incitative 2011

Lors du dernier conseil communautaire de l'année 2010, la Communauté de Communes du Pays des Etangs a voté ses tarifs de redevance incitative qui s'appliquent sur le territoire à partir de l'année 2011.

Les délégués communautaires ont validé unanimement les nouveaux tarifs qui entrent en vigueur sur la base du programme ambitieux de gestion des déchets ménagers mené par les Communautés de Communes de l'arrondissement de Sarrebourg : ce plan de prévention de production des déchets doit permettre en effet de réduire le volume de déchets à enfouir, en incitant à l'augmentation et au perfectionnement du tri par les habitants, au compostage et à l'utilisation du réseau de déchèteries et de la déchèterie de Dieuze pour les habitants des communes d'Assenoncourt, Azoudange, Friboug et Guermange.

L'objectif est de maîtriser les coûts dans les années à venir, compte tenu des tarifs en constante augmentation de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) et de la fermeture programmée du centre d'enfouissement de Hesse.

Les habitants sont d'ores et déjà sensibilisés et ont pu bénéficier d'une phase test en 2010 afin d'adapter leur comportement en bénéficiant de l'accompagnement du Pôle déchet de l'arrondissement de Sarrebourg.

C'est sur cette base que les nouveaux tarifs de la Communauté de Communes du Pays des Etangs entrent en vigueur au 1er janvier 2011 :

- La part fixe de la redevance due par les foyers ménages comprend 10 levées et est différente en fonction du volume de la poubelle pucée à couvercle bordeaux mise à disposition : 72 € pour un bac de 80 litres, 138 € pour un bac de 140 litres, 250 € pour un bac de 240 litres.
- La part variable de la redevance qui s'applique à toute levée supplémentaire est également différente en fonction du volume de la poubelle : Jusqu'à la 26ème levée, les tarifs sont les suivants : 3 € par levée pour un bac de 80 litres, 4.50 € par levée pour un bac de 140 litres, 7 € par levée pour un bac de 240 litres. A partir de la 27ème levée, chaque tarif double par levée supplémentaire.

Pour les producteurs de déchets sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays des Etangs autres que les ménages, les tarifs ont également été votés et sont différents en fonction du volume nécessaire des poubelles.

Découverte exceptionnelle

Sur la propriété forestière du Domaine de Latouche, en bordure du canal près de la Grande Ecluse, un bois de 14 cors a été trouvé et remis à la mairie de Réchicourt en juin 2010 par les représentants de la Fédération des Chasseurs de Moselle.

Le 27 janvier 2011, ce beau spécimen a été remis à l'Amicale des Chasseurs de Saint Hubert de Bataville dont l'un des membres est l'auteur de la découverte.

En visite à Réchicourt

Madame Nathalie GRIESBECK, Députée Européenne, a répondu favorablement à l'invitation de Stéphane ERMANN, Président du syndicat des éleveurs ovins de la Moselle et a rencontré en août dernier les exploitants agricoles de Moselle Sud.

Sur le secteur, elle a visité deux exploitations moutonnières dont celle exploitée à Réchicourt-le-Château par le Président du syndicat ci-dessus nommé.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal RECHICOURT – AVRICOURT comprend cette année un effectif de 105 élèves, répartis comme suit :

- 13 en petite section et 14 en moyenne section à Avricourt.
- 11 en grande section à Réchicourt.
- 11 CP à Réchicourt répartis sur les deux classes avec les GS et avec les CE1.
- 18 CE1 à Réchicourt.
- 14 CE2 à Avricourt.
- 24 CM1/CM2 à Avricourt dont 12 CM1 et 12 CM2.

La rentrée scolaire 2010 à l'école maternelle de Réchicourt...

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de l'école maternelle d'Avricourt ont effectué deux sorties : l'une pour assister à la projection d'un film à Réchicourt, l'autre pour la visite d'un verger à Avricourt ; les élèves de Grande Section se sont joints à ceux de la Maternelle d'Avricourt pour voir le film projeté à Réchicourt.

Les élèves des classes de CE1 – CE2 et CM1/CM2 ont pu visionner un film sur les énergies renouvelables de la terre.

Cette action a préparé le projet sur les énergies renouvelables qui se poursuivra par la visite du parc éolien d'Igney en avril par les 2 classes de Cycle 3 d'Avricourt. Par ailleurs, un projet sur la biodiversité et l'étude d'un milieu naturel sera mené en partenariat avec le Parc Régional de Lorraine. L'Etang d'Avricourt a, cette année, été choisi – une action similaire avait été menée à Réchicourt, il y a deux ans – Au programme des interventions en classe par des animateurs du Parc, des visites et observations sur le terrain par toutes les classes du RPI tout au long des 2ème et 3ème trimestres. Sur le site INTERNET de la mairie d'Avricourt, sous la rubrique « école » seront accessibles les actions, les réalisations faites autour de ce projet par les différentes classes afin de concrétiser les apprentissages des enfants et d'en faire bénéficier les habitants des communes. A partir de cette année les autres actions figureront également sous la rubrique « école » de ce même site.

A l'occasion de la semaine du goût...(élèves de l'école maternelle d'Avricourt-moyenne section

Une sortie d'une journée organisée par le Parc de Lorraine permettra aux différentes classes ayant participé à un projet de ce type, de partager leurs découvertes et de la présenter : ce sera la clôture de cette action.

Sur la plan sportif, les classes des cycles 2 et 3 ont participé à la course d'endurance qui a eu lieu à Moussey en octobre ; Les cycles 3 suivront un cycle rugby qui sera animé par M. L. STEMPFEL dans le cadre d'un échange de service entre les deux écoles d'Avricourt et Réchicourt, au terme duquel ils participeront à une rencontre de rugby.

Les élèves de CP / CE1 suivront un cycle musique, chant et arts plastiques pendant ce temps avec Mme A.M HERRMANN. D'autres rencontres, orientation et éducation à la Prévention Routière, sont prévues au cours du semestre ; les dates sont à définir.

En histoire, les élèves de cycle 3 sont allés visiter une exposition temporaire sur l'Egypte copte. Ils passeront également un après midi à Vic-Sur-Seille, la ville au cent tours, afin d'étudier les vestiges architecturaux du Moyen Âge.

Pour l'équipe pédagogique,
Le Directeur JL. HERRMANN

Groupe scolaire de Bataville

A la rentrée scolaire 2010, 81 élèves sont inscrits à l'école élémentaire de Moussey et 33 à l'école maternelle.

Les élèves viennent de Moussey, Réchicourt-cité, Foulcrey, Saint-Georges, Ibigny et Richeval, suite à la fusion de leurs écoles respectives en 2008 et à la création du Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré de Moussey.

A noter les importants travaux faits au niveau du Groupe Scolaire et financés par le RPIC, donc par les communes adhérentes. Après les travaux de peinture et d'isolation en 2009, ce sont des travaux liés au chauffage et aux économies d'énergies qui ont été réalisés cette année.

Plan Local d'Urbanisme

Comme nous l'avions déjà indiqué, la commune travaille à l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme. Après la présentation du projet politique en réunion publique le 30 novembre 2009, la commune, avec ses partenaires, le Bureau d'Etudes OTE Ingénierie, le Parc Naturel Régional de Lorrainne la Direction Départementale des Territoires… a travaillé sur le plan de zonage et le règlement du Plan Local d'Urbanisme qui définissent les règles que vous devez respecter pour obtenir un Permis de Construire.

LE PLAN DE ZONAGE : Il couvre l'ensemble du territoire communal et définit quatre types de zone :

- **les zones U** : Urbaines qui couvrent les secteurs de la commune, déjà bâtis.
- **les zones AU** : A urbaniser, ou zones de développement de la commune pour de l'habitat à Bataville ou pour de l'activité.
- **les zones A** : Agricoles ou seules sont admises les constructions à usage agricole et les équipements liés aux services publics.
- **Les zones N** : Naturelles qui sont en grande partie inconstructibles.

LE RÈGLEMENT : A chacune des zones définies sur le plan de zonage, est associé un règlement qui définit les types de constructions interdites ou soumises à des conditions particulières, les gabarits des futures constructions, l'implantation par rapport à la rue et au voisinage, l'aménagement de la parcelle autour de la construction.

Comment prendre connaissance du PLU : Les pièces du PLU sont consultables en Mairie. Un registre de concertation est également disponible et vous pouvez y consigner vos demandes ou suggestions. Mardi 09 novembre 2010, les élus et le Bureau d'Etudes OTE étaient présents à la Mairie pour répondre aux questions des administrés.

Et la suite… : Le conseil municipal étudiera ensuite la possibilité de prendre en compte les remarques formulées par les administrés et des observations des membres de la commission communale qui se réunissent régulièrement pour suivre l'évolution de cet important dossier.

Le conseil arrêtera alors le projet de PLU. Une phase administrative suivra et une enquête publique sera organisée au printemps prochain.

Réunion de travail :
les élus membres de la commission communale avec M^me^ Léa DENTZ, (Chef de Projet du Bureau d'Etudes OTE Ingénierie) et M. Marc HENRY (Direction Départementale des Territoires – anciennement Direction de l'Equipement).

Bataville

Côté Réchicourt, en janvier 2010, à la suite des opérations de recensement de la population à la cité, conduites par Madame Bernadette ESTIENNE, nommée Agent recenseur par le Maire, on dénombre 193 habitants pour 120 logements occupés.

Au 05 mars 1990, date officielle fixée par l'INSEE pour le recensement national de la population, la cité Bataville, rattachée administrativement à Réchicourt, comptait 383 habitants pour 131 résidences principales.

Dans les anciens bâtiments de l'usine, ce sont 6 nouvelles entreprises qui se sont implantées. Avec elles renaît le site industriel de Hellocourt et les emplois qu'elles procurent permettent de maintenir sur place une main d'œuvre et une population Batavilloise.

(absente sur le panneau, l'entreprise NTS).

Bataville...
Nostalgie des années 60

Des évènements, des faits marquants qui ont fait la vie de la Cité, comme la fête du 1er mai, les matches de water-polo, la traditionnelle braderie devant la succursale Bata ou la pose des cloches à l'Eglise Saint Vincent de Paul et leur bénédiction le 29 août 1965 (2 ans après la pose de la première pierre de l'église le 20 septembre 1963)

Installation de « Marie » sur son socle.

13 février 2010

Il existe une tradition solidement ancrée, née il y a des décennies de par la volonté des municipalités de Moussey, Réchicourt-le-Château et des dirigeants de BATA SA : les retrouvailles des Anciens de Bataville, Moussey et Réchicourt autour d'une même table.

Un moment partagé dans la convivialité et la bonne humeur, toujours très apprécié par les participants.

D'ailleurs, il fait toujours bon vivre à Bataville : des pavillons coquets, des espaces verts, un étang, la forêt à proximité et la convivialité.

Site Internet

Le site INTERNET de la commune bientôt sur la toile...

Il aura fallu pas moins d'une année pour alimenter le site INTERNET de la commune…

Il est pratiquement terminé ; quelques réflexions encore pour améliorer sa présentation et d'ici quelques semaines il sera rendu public…

Ci-dessous un aperçu de son profil… la page d'accueil

Vous êtes sur : Accueil

- Commune
- Evénements de la commune
- Vie associative
- Tourisme
- Ecoles
- Santé-Social-Services
- Bata Patrimoine Industriel
- Environnement

Bienvenue sur notre site...

Madame, Monsieur,
Je suis très heureux de vous souhaiter la bienvenue sur le site Internet de la mairie.
Vous allez découvrir un outil que nous avons voulu à la fois utile et convivial. Outre les renseignements pratiques pour faciliter certaines de vos démarches administratives, vous y trouverez des informations sur les activités des associations locales, sur les évènements qui font la vie municipale et ceux liés à l'histoire de la commune.
N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et de vos remarques pour améliorer le contenu et la présentation du site.
Très bonne visite.

Gérard KELLE,
Maire de Réchicourt-le-Château

Assainissement

Une étude de diagnostic a été lancée en février 2010 sur la commune. Elle a été réalisée par le bureau d'Etudes QUALHYDRO en ce qui concerne le village. Elle s'est finalisée en décembre 2010. Cette étude a pour objet d'établir un état des lieux de l'assainissement sur la commune (état des réseaux, équipements des particuliers), de proposer les aménagements à réaliser pour finaliser le système actuel d'assainissement et de réaliser le document de zonage d'assainissement. Ce zonage doit répartir le territoire communal en zones d'assainissement collectif, dotées de réseaux de collectes et de systèmes de traitement, et en zones d'assainissement non collectif. L'assainissement à Réchicourt-le-Château (village) est un réseau de collecte unitaire (eaux usées et pluviales recueillies dans le même réseau) et un traitement des effluents assuré par une station d'épuration. Afin d'optimiser l'assainissement communal, suite à ces différentes investigations, le bureau d'études QUALHYDRO a proposé des travaux à réaliser dont : la déconnexion des fosses septiques encore existantes chez les particuliers, l'amélioration des réseaux par le remplacement de certains tronçons, la réhabilitation de certains ouvrages (déversoirs d'orage).

Le Bureau d'études GEOPROTECH réalise une étude de diagnostic similaire à Bataville.

Cette première étude sur l'assainissement servira de base à l'établissement d'un avant projet d'assainissement sur l'ensemble de la commune qui définira les travaux prioritaires à réaliser et estimera avec précision le coût du projet.

A l'Honneur

Le secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants a souhaité rendre un hommage particulier aux combattants de la seconde guerre mondiale par la remise d'un diplôme d'honneur en reconnaissance de leur action pour la France.

Cette distinction honorifique a été décernée à Messieurs Raymond KELLE et Camille MOSSBACH.

A l'occasion d'une petite cérémonie, Gérard KELLE, Maire, Daniel PATE, Adjoint, Jean-Marie HECKMANN, Président de la section locale des Combattants, ont remis le diplôme aux récipiendaires.

Félicitations.

ASSOCIATIONS ET ÉVÉNEMENTS

Associations	Événements	Lieux	Dates
Amicale des donneurs de sang bénévoles	Don du sang	Salle de Réchicourt	01 / 07 2011 30 / 11 / 2011
Association Sportive	Tournoi des familles	Stade Municipal	19 / 06 / 2011
Association Sportive	Concours de belote	Salle de Réchicourt	02 / 09 / 2011
Association Sportive	Repas dansant	Salle de Réchicourt	03 / 09 / 2011
Association Sportive	Aubades Fête Patron.	Village et Bataville	04 / 09 / 2011
Association Sportive	Noël-bourse aux jouets	Salle de Réchicourt	04 / 12 / 2011
Les Amis de l'Etang	Loto	Salle de Moussey	10 / 04 / 2011
Les Amis de l'Etang	Fêtes de l'eau	Secteur de l'étang	17 / 07 / 2011
Loisirs et amitié	Loto gastronomique	Salle de Réchicourt	13 / 03 / 2011
Mélodie & Mélinote	Concert de fin de saison	Salle de Réchicourt	18 / 06 / 2011
Mélodie & Mélinote	Marché	Circuit autour de Réchicourt	06 / 11 / 2011
Mélodie & Mélinote	Soupe aux pois	Salle de Réchicourt	06 / 11 / 2011
Mélodie & Mélinote	Veillée de Noël	Salle de Réchicourt	10 / 12 / 2011

La vie associative

FABRIQUE DE L'ÉGLISE ST-ADELPHE

Une importante réfection de l'intérieur du presbytère vient de s'achever avec succès.

Ce projet, dont la mairie a été le maître d'œuvre, a permis la réhabilitation des différentes pièces et communs afin de pouvoir maintenir la présence d'un prêtre dans les années à venir.

La participation des Fabriques a été sollicitée dans toute la communauté des paroisses en ce qui concerne les frais relatifs à la réfection des fenêtres et la mise aux normes de l'installation électrique ; la participation financière de la Fabrique de Réchicourt s'élève à 1590 €.

La partie des travaux se rapportant à l'amélioration du confort des pièces intérieures (pose de parquet, réfection des peintures et tapisserie…) est inscrite dans le cadre de l'action d'insertion professionnelle mise en place par la Région Lorraine. Les frais n'incombent aucunement à la Fabrique.

Les dépenses 2011 auxquelles doit faire face la fabrique concernent le renouvellement des fenêtres de la sacristie et des travaux sur la chapelle Saint- Blaise (toiture). Ces problèmes d'entretien sont permanents.

2010 aura été l'année de retraite pour Madame Edmonde Dibourg, qui a si longtemps assuré l'activité sacristaine et l'ouverture journalière de l'église, ainsi que pour Madame Jacqueline Kelle, secrétaire, personne efficace et infatigable qui aura participé à la gestion de l'église.

Nos remerciements les plus vifs à Mesdames Dibourg et Kelle pour plus de vingt années de dévouement.

La Fabrique.

LE YOGA À RÉCHICOURT-LE-CHÂTEAU

Depuis 2 ans, il existe un cours de YOGA à la salle des fêtes de Réchicourt le Château.

Pour satisfaire à la demande des personnes qui travaillent, un deuxième cours s'est ouvert cette année.

LES HORAIRES DES COURS SONT LES SUIVANTS :

- lundi de 17 h 30 à 19 h. et de 19 h. à 20 h 30.

Les cours sont dispensés par Elisabeth KLEIN, Professeur stagiaire à la FFHY (Fédération Française de Hata Yoga). En cas d'absence, les cours sont assurés par Annick KILLIAN.
Les tarifs sont de 55,00€ par trimestre.
Le coût annuel pour la licence est de 28,00€

Pour tous renseignements prendre contact avec :

Elisabeth Tél : **03.87.25.91.23**
ou Annick Tél : **03.87.24.63.04**

Les cours sont ouverts et conviennent à tous.

Il ne faut pas avoir peur de commencer le yoga à tout âge et quel que soit l'état de santé. Etre en bonne santé n'est pas seulement une chance, c'est le résultat de nos propres actions. L'adepte prend rapidement conscience de cela ; il est l'acteur de sa bonne santé.

Le yoga ne peut faire que du bien, il entretient les articulations, les muscles, la souplesse et même par ses mouvements lents et profonds, les organes internes du corps.

Par la pratique régulière des postures, la prise de conscience de la respiration, l'usage de la relaxation, la pratique du San kalpa et l'entraînement à la concentration, le yoga permet de travailler sur son mental, de l'observer et d'aborder le contrôle de l'énergie qui circule en nous.

Dans la pratique, un cours se compose d'une heure de pratiques posturales que chaque participant adapte à ses propres capacités, toujours sans violence ; ces postures sont accompagnées du souffle et d'une grande attention. Vient ensuite le moment de relaxation, 20 minutes d'une expérience très agréable de voyage intérieur, soutenue par la voix du Professeur.

Toute personne intéressée est la bienvenue pour 1 ou 2 séances gratuites de découverte (se munir d'un tapis de sol et d'une couverture).

Elisabeth KLEIN

LA DANSE COUNTRY

Depuis septembre également, des cours de danse country sont proposés chaque jeudi soir, à partir de 20 h 00 à la salle communale.

Les amateurs sont les bienvenus : 1 h30 de détente et de convivialité au rythme des musiques de l'Ouest Américain.

Le groupe compte actuellement 15 membres et la plus jeune d'entre eux est âgée de 10 ans.

Les cours de danse sont assurés par les membres du groupe **Honky Tonk Dancers** *de Troisfontaines.*

Pour tout renseignement, s'adresser à :
Bénédicte Koulmann :
06.33.42.45.45.

Samedi 26 février 2011, à l'occasion d'une fête de circonstance à Troisfontaines, les danseurs du groupe de Réchicourt ont présenté leur première prestation publique.

Bravo et bonne continuation.

CHORALE MÉLODIE ET MÉLI-NOTE

Chorale MELODIE
25 Grand Rue
57810 Réchicourt-le-Château
Tél. : **03-87-24-60-87**
Mail : meli.melo57@orange.fr

MELI-NOTES:
15 jeunes de 6 à 16 ans
Répétitions 1 samedi sur 2
de 14h à 15h30
Salle Paroissiale de
Moussey-Bataville

MELODIE : 48 adultes
Répétitions tous les vendredis
de 20h à 22h15
Salle des fêtes de
Réchicourt-le-Château

Si ça vous démange… rejoignez- nous ! Vous serez les bienvenus.

NOS MANIFESTATIONS EN 2010 :

- Concert pour Haïti le 13 février.
- Concert à Réchicourt le 5 juin.
- Concert pour le Burkina Faso à Lorquin le 18 juin.
- Marche et soupe aux pois le 10 octobre.
- Concert à Foulcrey le 17 octobre.
- Concert de Noël le 5 décembre.
- Concert à Deneuvre (54) le 12 décembre.

NOS PROJETS EN 2011 :

- Prestation à Maizières les Vic le 14 janvier.
- Concert à St Max (54) le 20 mars.
- Concert de fin de saison le 18 juin.
- Concert à Sarrebourg le 1er juillet.

MÉLI-NOTES EN CONCERT…

- Marche et soupe aux pois le 23 octobre.
- Veillée de Noël au village le 10 décembre.

Chef de chœur des 2 formations :
KELNER Robert
03-87-24-60-87).

Accompagnements au piano : LAJEUNESSE Virginie

La vie associative

LES AMIS DE L'ÉTANG

La fête de l'Eau est devenue un rendez-vous incontournable aux abords de l'étang le 3ème week-end de juillet.

Organisé par l'Association Locale « Les Amis de l'Etang », l'événement rassemble toute une communauté locale et attire également des visiteurs ravis de découvrir ou de re-découvrir le site et ses symboles comme les plans d'eau et les chemins de randonnée qui les entourent, l'arboretum et ses aires de pique-nique, le canal de la Marne au Rhin et la Grande Ecluse à proximité.

Au hasard de la brocante

Trampoline pour les plus petits

Le temps d'une journée, l'étang se transforme en base de loisirs pour toute la famille et les animations programmées font le plaisir des petits et des grands ; les stands de la brocante en place très tôt le matin attirent toujours de nombreux chineurs.

Les majorettes font leur show

Le clou de la journée reste manifestement le feu d'artifice tiré sur l'eau à la tombée de la nuit.Ce 18 juillet 2010, l'affluence des curieux est telle aux abords de l'étang que l'on a du mal à désengorger les parkings à la fin de ce spectacle aussi féerique qu'exceptionnel.

Animation kayak

Démonstration équestre

Repas entre amis en attendant le feu d'artifice

Bien d'autres animations et festivités sur place...

Rendez-Vous pour la prochaine fête de l'Eau le dimanche 17 juillet 2011.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNEVOLES

Aujourd'hui, il n'existe aucun produit capable de se substituer au sang humain ; c'est pourquoi le don du sang est indispensable. Chaque année, 50.000 personnes ont besoin de transfusion d'éléments du sang.

Le sang comprend 3 composants majeurs : les globules rouges les plaquettes et le plasma.

On ne transfuge jamais du sang total à un patient mais seulement le composant dont il a besoin. Il peut cependant arriver qu'un malade ait besoin de recevoir les 3 composants.

Ayant passer un accord avec l'Amicale des DSB de Moussey afin de planifier nos collectes de sang, j'invite toutes les personnes à venir à nos collectes ; celles à **Réchicourt** auront lieu les **28 janvier / 1er juillet / 30 novembre 2011** et celles de **Moussey** les **19 avril et 06 septembre 2011** dans les salles des localités respectives.

Le don du sang, un acte simple et indolore, un acte généreux qui permet de sauver des milliers de vie.

Je rappelle à tous les donneurs qu'ils peuvent aller à la PLASMAPHERESE de Sarrebourg pour le don du plasma (composant du sang très recherché).

Le plasma est composé de 2 produits : le plasma dit « thérapeutique » destiné à être transfusé et le plasma pour fractionnement destiné aux LABORATOIRES DU FRACTIONNEMENT ET DES BIOTECHNOLOGIES qui permet de produire des médicaments dérivés du sang comme des immunoglobines ou anticorps (hépatite B - antitétanique).

Le don du plasma se fait sur Rendez-Vous (tél : **03.88.21.25.15**).

Pour l'année 2010, l'Amicale des DSB a recueilli 83 dons de sang ; chiffre quasiment identique à celui de 2009. Je renouvelle mon souhait de voir de nouveaux donneurs afin de rehausser le nombre de dons. Le Comité se fera une joie de vous accueillir aux collectes organisées en 2011.

Kelle Dominique, Président

L'ASSOCIATION SPORTIVE

Une toute nouvelle équipe de foot s'est formée faisant revivre l'Association Sportive de Réchicourt dont les activités étaient au placard depuis plus de trois ans.

Grâce à une poignée de bénévoles motivés pour la reprise, grâce à l'aide financière apportée par la commune pour aider au redémarrage des activités, une équipe est en place avec 20 licenciés.

La détermination des joueurs et celle du comité encadrant a payé puisque, avant la trêve de fin de saison, l'équipe s'est classée 1ère de son groupe. **Bravo et vive l'ASR.**

Les entraînements ont lieu les mercredi et vendredi soir au stade Saint-Blaise. Avis aux amateurs qui souhaiteraient renforcer les rangs de l'équipe. Pour tout renseignement, contactez Daniel PELTE, Président de l'ASR : **03.87.24.70.43.**

l'association vous donne rendez-vous pour des manifestations qu'elle organise en 2011 comme le tournoi des familles le 19 juin au stade municipal, les festivités de la fête patronale le 1er week-end de septembre, un loto en automne.

La vie associative

CLUB LOISIRS ET AMITIÉS

Quand on donne du bonheur aux autres, on vieillit mieux (Philippe Lavigne)

Nous sommes une équipe de 11 personnes décidées à animer notre Club en partageant les tâches et les responsabilités.

Les membres du Club se rencontrent chaque quinzaine en après-midi récréative au cours de laquelle des jeux de scrabble, belote, rubicube et triominos sont organisées et enchantent nos rencontres. Un goûter termine nos retrouvailles.

Nos festivités en 2010 :

- loto gastronomique en mars, sortie spectacle à Nancy, notre assemblée générale, repas de fin de saison, repas de Noël..

Nous avons eu la peine de perdre 5 de nos amis :

Mesdames Marie FRITSCH, Madeleine SCHWENCK, Sœur Bernadine, Messieurs Adelphe EHLING et Louis SEMPRINI ; cinq fidèles adhérents que nous n'oublierons pas.

Le Club « **Loisirs et Amitié** » accueille toute personne intéressée par ses activités car ce qui importe surtout c'est de se rencontrer dans une ambiance d'amitié, de confiance, de simplicité et de bonne humeur. Tout nouveau membre sera le bienvenu.

Pour le Comité, la Présidente Marcelle LUPFER.

Loto du 07 mars 2010

Assemblée générale du 23 septembre 2010

Sœur Bernardine nous a quittés...

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Sœur Bernardine survenu à St Jean de Bassel le 18 novembre 2010.

Sœur Bernardine était une femme pleine de foi, mais également une femme au grand cœur, d'une grande amabilité, à l'écoute des autres. Pendant les 18 ans passés à Réchicourt (de 1988 à 2006), elle a offert sa disponibilité à la communauté religieuse tout comme à la collectivité territoriale. Très gentiment, dès son arrivée dans la localité, elle avait accepté de faire partie du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Locale. Lors des réunions, au fil des débats, l'on appréciait ses mots justes, son calme et sa sérénité.

A Réchicourt, auprès des enfants, elle menait sa mission de catéchiste. Patiente, à l'écoute de chacun d'entre eux, elle savait les intéresser, les éveiller à la vie dans le respect des êtres et des choses.

Sa présence était également un grand réconfort pour les malades et les personnes seules à qui elle rendait régulièrement visite.

Sœur Bernardine aura mené une vie bien remplie au service des autres, par sa longue carrière d'enseignante et de religieuse et par son engagement sans faille au sein des actions sociales.

NAISSANCES

Enzo Wetzel
2 route de Foulcrey
né le
06 septembre 2010
à Sarrebourg.

Quentin Aubry
22 route d'Avricourt
né le 28 octobre 2010
à Sarrebourg.

Clotaire Fritsch
19 rue du Pont de Pierre
né le
13 novembre 2010
à Nancy.

Tous nos voeux de prospérité aux nouveaux nés.

Maëlys Christen
34 rue de la Forêt
née le
12 décembre 2010
à Sarrebourg.

Lola Verbrugghe
2 rue du Château
née le
20 décembre 2010
à Sarrebourg.

MARIAGES

Willy ZEYEN et Maryvonne BOFFY
le 03 avril 2010

Thomas MATROT et Céline WERMELINGER
le 26 juin 2010

Vincent RIFFET et Sophie BRUNETTE
le 14 août 2010

Félicitations aux jeunes époux

DÉCÈS

Adelphe EHLING
décédé le 02 février
2010 à DIEUZE

Madeleine SCHWENCK
décédée le 12 juillet 2010 à
SAINT QUIRIN

Jean-Marie ISMEURT
(photo non fournie)
décédé le 17 avril 2010 à
RECHICOURT-LE-CHATEAU

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées